



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

SOUTIEN À L'AGRICULTURE OUTRE-MER

Question au Gouvernement n° 2244

Texte de la question

SOUTIEN À L'AGRICULTURE OUTRE-MER

M. le président. La parole est à Mme Manuëla Kéclard-Mondésir.

Mme Manuëla Kéclard-Mondésir. Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, depuis 2009, le développement de l'agriculture de diversification dans les DOM bénéficie d'une enveloppe annuelle additionnelle au programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité – POSEI – de 40 millions d'euros par an. Aujourd'hui, les professionnels d'outre-mer craignent de la voir gelée au détriment de leurs efforts de diversification. Or, vous le savez, toute réduction des aides dans des économies insulaires, où les productions sont liées, couplées à l'agrotransformation, y entrave presque automatiquement le développement du secteur agricole.

Cette enveloppe de 40 millions n'aggrave pas les contraintes budgétaires de l'État ; au contraire, elle crée plus de richesses et plus d'activité, et sert même de levier aux projets de développement qui ont été finalisés par les plans stratégiques de filière mis en avant lors des états généraux de l'alimentation.

Le soutien à la diversification agricole initiée depuis dix ans par les gouvernements sera-t-il maintenu ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Madame Kéclard-Mondésir, comme tous les députés de votre territoire, vous avez rendez-vous demain au ministère de l'agriculture pour évoquer tous ces sujets.

Pour répondre clairement à votre question, les 40 millions seront évidemment maintenus dans le projet de loi de finances, malgré les contraintes budgétaires. Le montant du POSEI est également inchangé. Le Gouvernement – la ministre des outre-mer y travaille tous les jours – veut absolument maintenir le développement économique des outre-mer, essentiel en matière agricole. Les outre-mer doivent prendre leur avenir agricole à bras-le-corps, retravailler sur les filières et viser l'autosuffisance alimentaire, qui fait encore défaut. Pour vous aider à y parvenir, nous voulons, de concert avec vous, réorienter les filières agricoles dans l'ensemble des territoires d'outre-mer, engager une grande transformation et créer de belles filières animales.

M. le président. La parole est à Mme Manuëla Kéclard-Mondésir.

Mme Manuëla Kéclard-Mondésir. Certes, mais qu'en est-il de l'affectation des 40 millions d'euros dans le budget général ? Là et la crainte des acteurs économiques du secteur agricole.

M. Jean-Paul Lecoq. Encore un coup de Darmanin !

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Didier Guillaume, ministre. La ministre des outre-mer ne comprend pas votre interrogation, et cela me rassure. Nous aurons l'occasion d'en parler demain, mais il n'y a aucun motif d'inquiétude : rien n'a changé, le montant de l'enveloppe est maintenu. L'enjeu, c'est la transformation des filières agricoles et économiques des outre-mer afin d'arriver à l'autosuffisance alimentaire. Quoi qu'il en soit, rassurez-vous, le Premier ministre l'a confirmé récemment : les crédits du POSEI comme les 40 millions d'euros du CIOM – comité interministériel de l'outre-mer – sont maintenus. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Manuëla Kéclard-Mondésir](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2244

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 octobre 2019](#)